



TOUS ENSEMBLE, CONTRE L'EXTERNALISATION DES CRÈCHES DE CHENNEVIÈRES !

...ET CONTRE LA RÉFORME TAQUET, QUI VEUT FAIRE BAISSER LES TAUX D'ENCADREMENT DES BÉBÉS

Les 3 structures d'accueil de la **Petite enfance**, 2 crèches et un multi-accueil vont être **confiées à un prestataire privé**.

Cela signifie que l'ensemble des agents (16 titulaires, 5 CDD et 18 assistantes maternelles) seraient **détachés auprès de ce prestataire privé, sur un CDI**, aussi longtemps que durera la délégation de service public !

Cela devait être voté en Comité technique le **jeudi 21 janvier**, mais n'a été annoncé au personnel (y compris les encadrants) que le **lundi 11 janvier 2021**, sans aucune négociation préalable !

C'est pourquoi la CFDT et la CGT ont boycotté ce Comité technique. Celui-ci est reprogrammé le **mardi 2 février à 10 heures**.

Les deux syndicats s'opposent aux externalisations de principe, sans étude préalable prouvant que cela serait une meilleure solution pour la collectivité, ses administrés et ses agents.

L'externalisation fragilise la carrière professionnelle et les conditions de travail des fonctionnaires qui sont détachés : quelles seront leurs nouvelles garanties ?

Suite à la **loi TFP** (Transformation de la Fonction Publique) n° 2019-828 du 6 août 2020 (art. 76), en cas d'externalisations, le personnel peut être **détaché d'office** auprès du prestataire privé, avec **suppression des postes** au tableau des effectifs. Cela veut dire qu'en cas de retour du fonctionnaire dans sa collectivité, il n'y aura plus de poste disponible pour lui !

Aujourd'hui les crèches et demain, quels services ? Cela peut vous arriver à tous, c'est pourquoi il faut se mobiliser contre cette externalisation du service Petite enfance !

Le mouvement intersyndical ***Pas de bébés à la consigne*** a déposé un **préavis de grève national** pour une journée de manifestations le **mardi 2 février**, contre la réforme **Taquet** : celle-ci permettrait d'accueillir **15 % d'enfants en surnombre** en crèche ! Le taux d'encadrement des enfants passerait à 1 pour 6 (au lieu de 1 pour 5) ! ...

Rassemblement devant la Mairie de Chennevières : mardi 2 février 2021 à partir de 9 heures !

Syndicat Départemental CFDT Interco 94 / Val-de-Marne
Fédération CGT agents Territoriaux du Val-de-Marne

Maison des Syndicats – 11/13, Rue des Archives – 94010 Créteil Cedex
Téléphone : 01 43 99 12 43 – Courriel : interco94@interco.cfdt.fr